

CDR - Service en ligne de Consultation des DRoits

Support d'Information

Sommaire

■ Présentation du service CDR

- ▶ Contexte du projet
- ▶ Objectif et moyens
- ▶ Déploiement
- ▶ Offre de service
- ▶ Informations fournies
- ▶ Cas d'utilisation

■ Modalités pratiques d'accès à CDR

- ▶ Mise en œuvre
- ▶ Pré-requis :
 - cartes, lecteurs, configuration du poste informatique, environnements supportés
- ▶ Installation
- ▶ Assistance
- ▶ Plus d'info ...

Contexte du projet

- Cadre législatif :
 - ▶ Circulaire Ministérielle du 21/09/2009 relative à la fiabilisation de l'acquisition des droits des assurés dans les Établissements de Santé
- Cette circulaire précise :
 - ▶ L'utilisation de la carte Vitale avec un dispositif de mise à jour associé
 - ▶ L'utilisation de CDR en l'absence de la carte Vitale
- Réf. : circulaire N°DHOS/E3/2009/291 du 21/09/2009

http://www.circulaires.gouv.fr/pdf/2009/09/cir_29597.pdf

Objectif et Moyens

■ Objectif :

- ▶ Permettre l'acquisition des droits en l'absence de la Carte VITALE du patient afin de fiabiliser la facturation des soins externes et des séjours en Établissement de Santé

■ Moyens :

- ▶ Mettre à disposition des établissements un service Internet sécurisé par carte à puce de la famille CPx

Structures de santé éligibles

| Type de structures éligibles | Codes catégorie éligibles |
|---|--|
| Établissements Publics de Santé | 101 - 106 - 109 (108, 119, 135, 144 , 163, 173, 179, 431) - 114 - 115 - 122 - 127 - 128 - 129 - 131 - 141 - 146 - 156 - 161 - 182 - 183 - 189 - 190 - 255 - 292 - 355 - 362 - 365 - 379 - 430 - 461 - 697 - 698 |
| ESPIC <i>(Établissements de Santé Privés d'Intérêt Collectif)</i> | <i>Idem ci-dessus</i> |
| Cliniques Privées | <i>Idem ci-dessus</i> |
| Centres de Santé | 124 (125, 130, 289, 297, 439) |

■ Vous pouvez connaître votre code catégorie FINESS sur le site dédié

Offre de service

■ 17 régimes couvrant près de 100% de la population totale des assurés :

CNAM

Caisse Nationale d'Assurance Maladie

CNMSS

Caisse Nationale Militaire de Sécurité Sociale

CAMIEG

Caisse d'Assurance Maladie des Industries Electriques et Gazières

MGP

La Mutuelle Générale des Forces de Sécurité

CRPCEN

Caisse de Retraite et de Prévoyance des Clercs et Employés de Notaires

ENIM

Établissement Nationale des Invalides de la Marine

INTERIALE

Mutuelle de la Police et des Préfectures

CANSSM

Sécurité Sociale dans les Mines

CAVIMAC

Caisse d'Assurance Vieillesse Invalidité et Maladie des Cultes

MAGE

Mutuelle de l'éducation santé prévoyance et plus

CPRPF

Caisse de Prévoyance et de Retraite du Personnel Ferroviaire Régime général

MGEN

Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale

MSA

Mutualité Sociale Agricole

CPRPF

Caisse de Prévoyance et de Retraite du Personnel Ferroviaire – Régime spécial

CCAS RATP

Caisse de Coordination aux Assurances Sociales de la RATP

Assemblée Nationale

Sénat

Informations fournies

- Elles sont communes à tous les régimes
- L'identification :
 - ▶ Le prénom et le nom du patient et de l'ouvrant droit (si utile)
 - ▶ Le numéro de sécurité sociale du patient et de l'ouvrant droit (si utile)
 - ▶ Les codes « Caisse – Centre – Régime » de l'organisme gestionnaire
- Le taux de prise en charge :
 - ▶ Les droits de base avec la période de validité
 - ▶ Les droits C2S ⁽¹⁾ avec la période de validité
 - ▶ L'Exonération du Ticket Modérateur avec la période de validité
- La déclaration du Médecin Traitant
- Les numéros d'AT/MP déclarés (MSA - Cnam)

⁽¹⁾ Complémentaire Santé Solidaire : remplace l'ACS et la CMU-C

Cas d'utilisation

- Accéder aux droits de l'assuré :
 - ▶ S'il ne peut pas présenter sa carte Vitale
 - Oubli, perte ou vol
 - Admission aux urgences
 - ▶ S'il ne possède pas de carte Vitale
 - Bénéficiaire de l'AME (*Aide Médicale d'Etat*)
 - Titulaire d'un numéro provisoire de sécurité sociale
(hors demandeurs d'asile)
 - ▶ Si la prise en charge et/ou la facturation s'effectue de manière désynchronisée (l'assuré n'est pas présent lors de la facturation)
 - ▶ En cas de rejet d'une facture de la part du régime AMO d'affiliation

- Accéder à l'information de déclaration du médecin traitant

La carte Vitale à jour reste le moyen privilégié pour attester des droits de l'assuré

Mise en œuvre : le portail d'accueil CDR

Une fois la connexion effectuée et les CGU acceptées (*une fois seulement, tant qu'il n'y a pas de modification*), l'utilisateur clique sur le logo du régime d'affiliation de l'assuré

The screenshot shows the homepage of the 'Service de Consultation en Ligne DES DROITS DE L'ASSURÉ'. At the top, there are logos for 'l'Assurance Maladie' and 'sesam-vitale'. To the right, there is contact information: 'Assistance technique' (email icon) and 'du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30'. Below this, a navigation bar includes 'Accueil', 'Plus d'infos...', and 'Conditions d'utilisation du service'. A section titled 'Consulter les droits d'un assuré' asks users to click on the logo of the insured's regime to verify their rights. The page displays a grid of logos for various regimes:

- Row 1: l'Assurance Maladie, CNMSS - Caisse Nationale Militaire de Sécurité Sociale, Camieg - Caisse d'Assurance Maladie des Industries Électriques et Gazières, MGP - La mutuelle des forces de sécurité
- Row 2: CRPCEN - Caisse de Retraite et de Prévoyance des Clercs et Employés de Notaires, enim - Etablissement National des Invalides de la Marine, INTÉRIALE - Mutualité de la police et des Préfectures, CANSM - Sécurité Sociale dans les Mines
- Row 3: CAVIMAC - Caisse d'Assurance Vieillesse Invalidité et Maladie des Cultes, MAGE - Mutualité de l'éducation santé prévoyance et plus, CPRPF - Caisse de Prévoyance et de Retraite du Personnel Ferroviaire Régime Général, MGEN - Mutualité Générale de l'Education Nationale
- Row 4: MSA - Mutualité Sociale Agricole, CPRPF - Caisse de Prévoyance et de Retraite du Personnel Ferroviaire Régime Spécial, CCAS - Caisse de Coordination aux Assurances Sociales de la Ratp, Assemblée Nationale
- Row 5: SENAT

La présentation des informations est différente selon le régime.

Pour chaque régime, l'utilisateur peut accéder directement en ligne au guide d'utilisation.

Pré-requis : cartes

■ Disposer de cartes de la famille CPx pour un accès sécurisé : CPE nominative / CPS / CPF

■ Informations sur les cartes de professionnels de santé :
<https://esante.gouv.fr/produits-services/cartes-de-professionnels-de-sante>



Carte d'identité professionnelle électronique dédiée aux secteurs de la santé et du médico-social

Les cartes "CPS" sont des cartes d'identité professionnelles électroniques délivrées à toute personne exerçant dans un établissement de soins ou du domaine de la santé, en cabinet libéral, en laboratoire ou en officine.

Une carte CPS permet à son titulaire d'attester de son identité et de ses qualifications professionnelles. Elle contient les données d'identification de son porteur :

- Identité (numéro d'identification, nom d'exercice, ...)
- Profession
- Spécialité
- Identification du mode d'exercice
- Identification du lieu d'exercice



Les CPS, vos cartes d'identité électroniques de Professionnels de Santé permettant de vous identifier auprès des SI de santé.

La Carte de Personnel d'Etablissement (CPE) / La Carte de Personnel Autorisé (CPA)

Les professionnels salariés du secteur de la santé et du médico-social (structures de soins, fournisseurs de services et de biens médicaux...) exerçant une activité rendant nécessaire l'accès à un système d'information de santé peuvent aussi bénéficier gratuitement d'une carte de la famille des CPS émise par l'Agence du Numérique en Santé : les cartes CPE ou CPA.



Pré-requis : lecteurs compatibles PC/SC

- Depuis le 31/12/2021, tous les établissements de santé doivent utiliser des lecteurs compatibles **PC/SC** pour lire les cartes Vitale et CPx en vue d'accéder aux services de l'assurance maladie



- ▶ *Les lecteurs homologués SESAM-Vitale non compatibles PC/SC ne doivent plus être utilisés, car ils échangent avec le composant logiciel GALSS, qui n'est plus diffusé ni supporté par le GIE SESAM-Vitale depuis le 01/01/2022*

- Deux choix possibles pour lire la carte CPx :

- ▶ S'équiper d'un lecteur PC/SC mono-fente
(il est alors possible d'installer un second lecteur PC/SC sur le même poste si nécessité de lire aussi la carte Vitale)
- ▶ S'équiper d'un lecteur PC/SC bi-fente qui permet de lire à la fois la CPx et la carte Vitale
- ▶ Vous pouvez trouver des équipements de lecture compatibles PC/SC référencés sur le [catalogue produits](#) du GIE SESAM-Vitale.



- Si vous disposez déjà d'un lecteur homologué SESAM-Vitale, vérifiez que ce lecteur ait été migré pour un fonctionnement en mode PC/SC
(version de référentiel 04.00)

- ▶ Cf. *Liste des dernières versions d'applications de lecteurs homologués SESAM-Vitale*, dans l'Espace de téléchargement du package CDR



Pré-requis : environnements compatibles

- Des matrices de compatibilité avec CDR des navigateurs Web et des systèmes d'exploitation sont disponibles sur le site du [GIE SESAM-Vitale](#)

The screenshot shows the sesam-vitale website's navigation bar with links for 'Nous connaître', 'Nos enjeux prioritaires', 'Professionnels de santé', 'Industriels', 'Nous rejoindre', 'Contacts', and search functions. Below the navigation is a banner featuring a hand interacting with a glowing digital cloud, with the text 'Technologies supportées'. A pink sidebar on the right contains social media icons for Twitter, LinkedIn, and YouTube. The main content area has a blue header 'Navigateurs et systèmes d'exploitation supportés' and two download links: 'Téléchargez la matrice des navigateurs supportés' and 'Téléchargez la matrice des systèmes d'exploitation supportés'.

- Les versions minimales supportées y sont indiquées avec la date de fin du support

Installation

- Les composants du package CDR sont disponibles en téléchargement sur un espace Web dédié
(Espace Établissements du GIE SESAM-Vitale)
 - ▶ obtention de l'URL, de l'identifiant et du mot de passe d'accès sur demande adressée par mail à Relations-Industriels@sesam-vitale.fr en précisant le nom de votre structure ainsi que son numéro FINESS, afin de vérifier son éligibilité au service CDR (cf. [page 5](#) de cette présentation)

- Une documentation technique :
 - ▶ Permet de savoir précisément si l'environnement technique répond aux pré requis et conditions de compatibilité
 - ▶ Rappelle les coordonnées de l'assistance technique en cas de besoin



À lire impérativement avant d'installer le package CDR

Support technique

- Il est commun à tous les régimes AMO
- Il **assure la résolution** de toutes les questions techniques : installation, dysfonctionnement, indisponibilité
- Il **fournit une aide** à l'utilisation du service
 - ▶ Contact par mail : support-cdr-etablissements@assurance-maladie.fr
 - ▶ aux heures d'ouverture du support : 8h30 - 17h30 du lundi au vendredi

Plus d'informations ...

Site Web du GIE SESAM-Vitale

The screenshot shows the homepage of the GIE SESAM-Vitale website. At the top, there is a blue header bar with the logo "sesam-vitale Accélérateur d'échanges de confiance" on the left, and navigation links "Nous connaître", "Nos enjeux prioritaires", "Professionnels de santé", "Industriels", "Nous rejoindre", and "Contacts" on the right. Below the header is a large image of a modern building under a blue sky. To the right of the image is a purple sidebar with the text "Établissements de santé" and social media icons for Twitter, LinkedIn, and YouTube. The main content area has a white background and features three main sections: "Découvrir" (Discover) with icons of a computer monitor and a smartphone, "S'équiper" (Equip) with an info icon, and "Télécharger" (Download) with a download icon. Each section contains several hyperlinks related to its topic.

Consulter les droits
d'un assuré

(*Consultation des DRoits*)



Informations sur CDR, sur le
site du GIE SESAM-Vitale